



D. AZRIA, Président
president@sfro.fr

Comité exécutif :

D. AZRIA, Président
C. CHARGARI, Secrétaire Général
P. GIRAUD, Past-Président
J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président
E. MONPETIT, Président SNRO
N. POUREL, Trésorier

Bureau élu :

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)
C. CHARGARI (Villejuif)
A. DUCTEIL (Bayonne)
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)
C. HENNEQUIN (Paris)
I. LATORZEFF (Toulouse)
T. LEROY (Valenciennes)
F. LORCHEL (Macon)
C. SIRE (Lorient)
V. VENDRELY (Bordeaux)

Administration :

Assistante Coordinatrice

Emilie BAYART
secretariat@sfro.fr
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Bécclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

**Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO
du jeudi 6 janvier 2021
de 13h00 à 17h00**

Réunion hybride virtuelle/présentielle au
Centre Antoine Bécclère,
47 rue de la Colonie,
75013 Paris

Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, T. Leroy, F. Lorchel, J.J. Mazon, E. Monpetit (SNRO), N. Pourel, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart

Invités : L. Ollivier (SFjRO) et A. Lisbona (SFPM)

1. Affaires internes du bureau

Philippe Giraud débute la réunion du nouveau bureau de la SFRO, élu lors de l'Assemblée Générale du 8 octobre du 2021. Il rappelle la nouvelle composition du bureau :

CHU/CHG

Christophe Hennequin (Hôpital St Louis, Paris)
Christian Sire (Centre Hospitalier, Bretagne-Sud)
Véronique Vendrely (Centre Hospitalier Universitaire, Bordeaux)

CLCC/ESPIC

David Azria (Institut de Cancérologie, Montpellier)
Cyrus Chargari (Gustave Roussy Cancer Campus, Villejuif)
Jean-Michel Hannoun-Levi (Centre Lacassagne, Nice)

Secteur Libéral

Angélique Ducteil (Centre d'Oncologie du Pays-Basque, Bayonne)
Igor Latorzeff (Clinique Pasteur, Toulouse)
Fabrice Lorchel (Clinique du Val de Saône, Macon)
Thomas Leroy (Centre de Cancérologie les Dentellières)

Ces membres constituent le nouveau conseil d'administration élu de la SFRO.

Il organise l'élection du nouveau président qui prendra cette charge immédiatement à sa suite.

Le Pr David Azria, membre du bureau élu, est le seul candidat à la présidence de la SFRO, il est élu à l'unanimité par les autres membres élus présents.

C. Chargari, membre élu du bureau, accepte de poursuivre ses fonctions de secrétaire général de la SFRO, il est reconduit dans ses fonctions pour 4 années supplémentaires (mandat de 6 ans, dont 3 ont déjà été effectués).

N. Pourel, Trésorier de la SFRO accepte de poursuivre ses fonctions et est reconduit dans ses fonctions en tant que membre qualifié pour 4 années supplémentaires (mandat de 6 ans, dont 3 ont déjà été effectués).

Jean-Jacques Mazon est reconduit dans ses fonctions de directeur administratif de la SFRO ainsi que représentant de la SFRO au conseil d'administration du Centre Antoine Béclère pour une durée maximale de 2 ans.

A ces membres du bureau, se joindront Erik Monpetit (Président SNRO), Luc Ollivier (Président SFjRO), Philippe Giraud (Past Président), Albert Lisbona (Représentant SFPM) et I. Barillot (CNP) en tant que personnes qualifiées invitées. T. Leroy, membre élu, représentera également l'AFCOR dont il est le président et V. Vendrely interviendra également comme représentante du Conseil Scientifique 2022 qu'elle préside.

D. Azria rappelle les fonctions précises de chacun au sein du bureau de la SFRO selon les statuts établis.

Un poste de vice –président(e), désigné au sein du bureau, est créé pour permettre une continuité des affaires courantes du bureau en cas d'empêchement du président. Le Pr Jean Michel Hannoun-Levi accepte cette fonction.

Il rappelle que le comité exécutif est composé du président élu, du past-président, du secrétaire général, du trésorier ainsi que du président du SNRO.

Il indique qu'après relecture des derniers statuts, il est inscrit que les membres du bureau sont élus par collège. Il est important que cette indication soit scrupuleusement respectée et vérifiée lors de chaque nouvelle élection.

2. Commissions et groupes de Travail

2.1. Commission chargée de l'organisation du congrès

Elle est présidée par le Président du conseil scientifique qui cette année est Véronique Vendrely.

Le Président du conseil scientifique est présent au Conseil Scientifique dès l'année n-1 et reste présent l'année n+1 pour aider son successeur

Le président du CS 2023 a été désigné et il a déjà accepté. Il s'agit de Stéphane Supiot (Nantes) qui participe déjà aux réunions du CS2022.

Le président du CS2024 a déjà été désigné, il s'agit de Delphine Antoni (Strasbourg) qui a déjà accepté et participera aux réunions du CS dès le Congrès 2022 terminé.

Le président du CS2025 devra être nommé par le prochain bureau élu en octobre 2023 pour le mandat 2024-2025

La commission est composée d'au moins 6 personnes, dont le Président de la SFRO (ou son représentant), le Président du conseil scientifique, un représentant de la SFPM un représentant de la SFjRO et tout autre personnes jugée nécessaire par le président du CS.

2.2. Commission chargée de la formation initiale

Cette commission est nouvellement créée et fait suite aux négociations qui ont du être menées suite aux difficultés de financement des cours nationaux en conséquence de la loi anti cadeau. Elle est présidée par le président de la SFRO et comprendra un représentant de la SFjRO, un représentant du SNRO, un universitaire correspondant du CNEC et du CNCEM, un représentant de la FST et devra être en contact avec la conférence des doyens. Elle devra également travailler au soutien de la formation en curiethérapie.

2.3. Commission de labellisation des formations continues

Elle est présidée par le représentant de l'AFCOR au bureau, T. Leroy. Elle comprend un universitaire, un non universitaire hospitalier, un représentant du secteur libéral ainsi qu'un représentant du CNP.

D. Azria insiste sur l'importance de retravailler sur la charte de labellisation afin de l'actualiser. Ce travail doit être fait en partenariat avec les différents établissements et leur service de formations continues afin de connaître les formations post diplôme en oncologie radiothérapie en France (montants, thèmes), si possible en appui des 12 réseaux de cancérologie.

2.4. Commission des nouveaux métiers et de la valorisation des statuts

Elle est présidée par un universitaire et comprend un représentant du secteur libéral, un non universitaire, un responsable de la mise en place des IPA (le nom du Pr Céline Bourgier de Montpellier est évoqué), un représentant de l'AFPPE et de l'AFQSR.

Les actions à mener devraient concerner :

- MPA et dans quel cadre (masterisation ?)
- Statut des physiciens
- Statut des MERM en radiothérapie par rapport aux manips radiologie (CNP des MERMs)
- Statut des dosimétristes (inscrits à Unicancer)

2.5. Commission éthique

Elle est présidée par Jean-Léon Lagrange. Il n'est pas membre élu du bureau mais l'ensemble du bureau le confirme dans cette fonction. Par ailleurs, Fabrice Lorchel, membre élu du bureau participe à cette commission. C'est une commission déjà en place et qui fonctionne bien avec des réunions régulières et une quinzaine de participants représentant les différents versants de la radiothérapie oncologique. Le thème abordé cette année concerne la priorisation des soins.

2.6. Commission des recommandations

Il s'agit d'une nouvelle commission.

Elle doit être très visible et très active ; elle représente un enjeu majeur pour les praticiens.

Elle est présidée par le président de la SFRO et un représentant du SNRO qui sera I. Latorzeff. Il important qu'elle soit animée par de « jeunes » radiothérapeutes et que la SFjRO, représentant les oncologues radiothérapeutes en devenir, prennent part à ces activités et que les physiciens médicaux soient impliqués.

Les objectifs de cette commission sont :

- Créer des groupes thématiques
- Proches des articles des chapitres du RECORAD 2.0, au moins avec les auteurs existants voire avec un renouvellement programmé
- Publier très régulièrement des changements pendant deux ans
- Avoir une activité et une visibilité dynamique
- Produire en 2024 une version RecoRad 3.0 avec sur la base de ce travail préparé sur les deux années précédentes.
- Proposer le fruit de son travail lors du congrès annuel de la Société.

2.7. Commission médico-économique

Elle est coordonnée par Nicolas Pourel, le président de la SFRO et le président du SNRO. Elle devra impliquer des membres d'Unicancer (Béatrice Le Vu ?), de la FHF, de la FHP, ...etc. Si possible, elle devra, en collaboration avec Noémie De Fourny (actuellement à Manchester), finaliser le travail du groupe HERO qui reste d'actualité et évalue le coût réel de fonctionnement de la radiothérapie. Elle devra également travailler à la forfaitisation et faire des propositions de grille, de montant minimum de forfait en fonction des actes et des coûts de « production » qui permettra notamment de répondre aux questions actuellement posées par la cour des comptes.

2.8. Commission communication et visibilité

Elle est coordonnée par T. Leroy (à l'origine du site web existant) et C. Hennequin. De manière globale, la communication de la SFRO doit être professionnalisée. Cette commission gère l'évolution du site web de la SFRO, dont la refonte est en cours et qui doit être le reflet de l'ensemble des actions de la SFRO et de ses commissions. Elle doit également gérer la communication interne et externe à la Société à travers les mailings, les NewsLetters, éventuellement à travers l'annuaire qui doit être maintenu à jour et être en conformité avec la législation RGPD.

2.9. Commission internationale

Elle est coordonnée par Philippe Maingon, Cyrus Chargari et le président de la SFjRO. Les enjeux de cette commission sont essentiellement la relation avec les partenaires francophones (Québec, Suisse, Belgique, Afrique Francophone) et anglophones (ESTRO, ASTRO, ALATRO, ASIE, UK, Italie, DEGRO,...). Des webinaires conjoints avec des sociétés d'autres pays ont déjà été organisés ou sont en cours d'organisation.

2.10. Commission recherche, pratiques cliniques et nouvelles technologies

Elle est coordonnée par le président de la SFRO, du SNRO et J.M. Hannoun-Levi. Cette commission inclut les activités de RadioTransNet (coordonné par P. Maingon) mais doit aller au-delà et inclure la labellisation des essais cliniques et les registres (en lien avec le CNP) : la stéréotaxie (sauf foie), la radiothérapie adaptative (ETHOS, IRM-RT), la protonthérapie. Elle doit participer de manière pro-active à la justification des pratiques et à l'évaluation des actes.

2.11. Commission réglementaire et médico-judiciaire

Elle est coordonnée par C. Sire et A. Duceil. L'objectif de cette commission est de pouvoir apporter des conseils réglementaire et juridique aux membres de la SFRO (sans implication

direct dans la résolution des problème). Dans ce but, elle doit également inclure des oncologues radiothérapeutes experts auprès de la cour d'appel (P. Maingon, S. Racadot, D. Azria,).

2.12. Groupe Curiethérapie

Il est piloté par J.M. Hannoun-Levi et D. Peiffert, Il promeut la recherche et la valorisation de la curiethérapie notamment en travaillant sur les bases de données existantes et produisant des articles, en organisant des cours, des ateliers de formations et des webinaires et en proposant la validation de nouvelles pratiques au niveau de l'HAS.

2.13. Groupe Pédiatrie

D. Azria propose de se rapprocher du Groupe Français de Radiothérapie Pédiatrique (GFRP) et évaluer les possibilités de collaborations et d'actions communes.

La prochaine réunion du bureau est prévue le

Vendredi 11 mars 2022

de 11h à 16h